



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/876
23 juillet 2002

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS et
FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des règlements
concernant les véhicules (WP.29)

PROJET DE COMPLÉMENT 1 À LA SÉRIE 01
D'AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT No 96

(Engins mobiles non routiers)

Note: Le texte reproduit ci-après a été adopté à sa vingt et unième session par le Comité d'administration (AC.1) de l'Accord de 1958 modifié, suite à la recommandation du WP.29 adoptée à sa cent vingt-septième session. Il a été établi sur la base du document TRANS/WP.29/2002/38, tel qu'il a été modifié (TRANS/WP.29/861, par. 157).

Ajouter le nouveau paragraphe 2.13, libellé comme suit:

"2.13 "Mise sur le marché", le fait de rendre disponible sur le marché d'un pays appliquant le présent Règlement, contre paiement ou à titre gratuit, un produit visé par le présent Règlement en vue de sa distribution ou de son utilisation dans le pays;"

Paragraphe 2.13 à 2.13.3 (anciens), renuméroter paragraphes 2.14 à 2.14.3.

Paragraphe 5.2.3., supprimer.

Annexe 1B,

Paragraphe 1.7, modifier comme suit:

"1.7 Système d'injection:

système pompe-tuyau-injecteur
pompe rotative
pompe en ligne
système individuel par cylindre
injecteur-pompe"

Paragraphe 1.9, insérer le numéro de paragraphe manquant, comme suit:

"1.9 Traitement des gaz d'échappement:

catalyseur d'oxydation
catalyseur de réduction
réacteur thermique
filtre à particules"

Paragraphe 3, supprimer.

Ajouter la nouvelle Annexe 1B - Appendice A, ainsi conçue:

"Annexe 1B - Appendice A

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE LA FAMILLE DE MOTEURS

1. PARAMÈTRES COMMUNS 1/:
- 1.1 Cycle de combustion:
- 1.2 Agent de refroidissement:
- 1.3 Mode d'aspiration de l'air:
- 1.4 Type/modèle de chambre de combustion:
- 1.5 Soupapes et conduits - configuration, dimension et nombre:
- 1.6 Système d'injection de carburant:
- 1.7 Systèmes de gestion des moteurs:
- Preuve d'identité conformément au(x) dessin(s) portant le(s) numéro(s):
- 1.7.1 Système de refroidissement de l'air de suralimentation:
- 1.7.2 Recyclage des gaz d'échappement 2/:
- 1.7.3 Injection/émulsion d'eau 2/:
- 1.7.4 Injection d'air 2/:
- 1.8 Système de traitement des gaz d'échappement 2/:
- Preuve d'un rapport identique (ou le plus bas pour le moteur parent)
entre la capacité du système et le débit de carburant par course,
conformément au diagramme portant le(s) numéro(s):

2. LISTE DES MOTEURS D'UNE MÊME FAMILLE:

2.1 Nom de la famille de moteurs:

2.2 Caractéristiques techniques des moteurs de cette famille:

Type de moteur	Nombre de cylindres	Régime nominal	Puissance nominale nette (kW)	Régime de couple maximal	Couple maximal	Régime de ralenti
MOTEUR PARENT (POUR PLUS DE PRÉCISIONS, VOIR L'ANNEXE 1A)						

2.3 En outre, pour chaque type de moteur de la famille, les renseignements requis dans l'Appendice B de la présente annexe seront communiqués à l'autorité d'homologation.

1/ Biffer la mention inutile.

2/ Spécifier les tolérances."

Appendice de l'Annexe 1B, modifier le titre comme suit:

"Annexe 1B - Appendice B"